



Accidents du travail ou pas?

Par **Kity9537**, le **24/06/2019** à **18:56**

Bonjour,

Question technique :-)

Comment doit être considéré un problème de santé issu d'une malformation sur le lieu de travail?

Merci

Par **morobar**, le **25/06/2019** à **08:34**

Bonjour,

Impossible de répondre à cette question avec aussi peu de renseignements.

La CPAM décidera de la classification an maladie ou en accident du travail en fonction des circonstances de l'incident.

Mais en général tout accident survenu quand le lien de subordination existe est considéré comme accident du travail.

Ainsi une bagarre occasionnant des blessures aux participants sur leur lieu de travail permettra à ces derniers d'invoquer l'accident du travail.